

# ENQUÊTE PUBLIQUE

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du secteur de Bièvre Isère : enquête publique sur la modification de droit commun n°3, du **28 avril 2025 à 9h au 28 mai 2025 à 12h**.

Les modifications porteront sur le règlement écrit, le règlement graphique et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Les pièces du dossier, ainsi que des registres d'enquête seront mis à disposition du public, en version papier dans les lieux suivants :

- BIEVRE ISERE COMMUNAUTE – Siège de l'Intercommunalité (Siège de l'Enquête)  
ZAC Grenoble Air Parc - 1 avenue Roland GARROS - 38 590 SAINT-ETIENNE DE SAINT-GEOIRS  
Horaires : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
- BIEVRE ISERE COMMUNAUTE – Maison de l'Intercommunalité  
366 rue Stéphane Hessel – ZAC des Basses Echarrières – 38440 SAINT-JEAN DE BOURNAY  
Horaires : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Un ordinateur, avec le dossier dématérialisé consultable, sera mis à disposition dans ces deux lieux d'enquête. Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête sur le site Internet de la Communauté de communes, [bievre-isere.com](http://bievre-isere.com).

Vos observations, propositions et contre-propositions pourront être consignées :

- Par courriel, à l'adresse mail dédiée : [plui.ccbi@bievre-isere.com](mailto:plui.ccbi@bievre-isere.com)
- Par écrit, sur le registre papier ouvert à cet effet dans chacun des 2 lieux d'enquête ;
- Par courrier postal, avec pour objet « *Enquête publique Modification n°3 du PLUi du secteur de Bièvre Isère* », à l'adresse suivante :

*A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur  
Bièvre Isère Communauté  
ZAC Grenoble Air Parc - 1 avenue Roland Garros  
38 590 SAINT-ETIENNE DE SAINT-GEOIRS*

Le commissaire enquêteur, Monsieur Bernard GIACOMELLI, sera présent lors de permanences pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales, favorables ou défavorables, les propositions et contre-propositions du public aux dates et heures suivantes :

## **Siège de Bièvre Isère Communauté à Saint-Etienne de Saint-Geoirs**

- Mercredi 7 mai de 14h à 17h
- Mardi 20 mai de 14h à 17 h
- Mercredi 28 mai de 9h à 12h

## **Maison de l'Intercommunalité à Saint-Jean de Bournay**

- Lundi 12 mai de 9h à 12h
- Jeudi 15 mai de 14h à 17h
- Vendredi 23 mai de 9h à 12h

**Deux réunions publiques auront lieu pendant la durée de l'enquête publique :**

- Le 30 avril 2025 à 18h30 à la maison de l'intercommunalité à **Saint-Jean de Bournay**.
- Le 7 mai 2025 à 18h30 au siège de Bièvre Isère Communauté à **Saint-Etienne de Saint-Geoirs**.

Le service urbanisme reste à votre disposition pour toutes questions au 04 74 20 98 30.